

Le PLRL au Conseil communal...

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Conseil communal fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Un mardi sur deux, les Libéraux-Radicaux livrent bataille contre les projets étatisants et l'imposition excessive, pour l'emploi, la formation et la sécurité. Nous allons donc essayer de vous informer des éléments importants.

Rappel des points essentiels des séances du 23 août ; 6 et 20 septembre 2016 :

- Interpellation urgente de G. Meystre et csrt : « *Vidons le lac... il est dangereux !* ». Suite à l'assèchement et au grillage de certaines fontaines cet été, G. Meystre s'est inquiété auprès de la Municipalité de la déresponsabilisation des parents que cela entraînait et de savoir si une recommandation du BPA devait réellement faire office de loi à Lausanne – jusqu'à priver nos têtes blondes d'un divertissement et d'un rafraîchissement bienvenu durant l'été. La Municipale qui doit appliquer cette décision a fait part de son malaise pour elle qui comme conseillère communale promouvait l'eau en ville de défendre une décision de sa prédécesseur. Elle a surtout pu nous rassurer en promettant de remplir nos fontaines au plus vite.

- Fixation des jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021 : les comptes de la commune de Lausanne ont beau s'améliorer, notre grande argentière nous annonce des jours maussades. Dans ce cadre, le PLR, soutenu par l'UDC, a proposé que les membres du Conseil communal montrent l'exemple et diminuent de 10% leurs indemnités. Ceci n'a pas plu à la majorité de gauche qui utilise ces indemnités (et donc l'argent du contribuable) pour financer leur parti en obligeant leurs représentants à rétrocéder la majeure partie de ces dernières. La majorité du Conseil a donc montré le peu de cas qu'elle faisait des finances communales en refusant la proposition PLR-UDC.

- Rapport-préavis N°2015/66 « (...) *Projet pilote concernant la consommation de cannabis (...)* ». Ce préavis, qui répond à un postulat de H. Buclin, propose que Lausanne entre dans le groupe des villes chargé de réfléchir à la meilleure façon d'amener une consommation légale de cannabis. Ce groupe veut notamment obtenir une dérogation de la confédération pour légaliser la consommation de cannabis. Arguant le manque d'efficacité de la politique de répression (mais y en a-t-il une ?) et en se basant sur l'idée que la population fume de toute façon impunément du cannabis, la gauche du Conseil a fait accepter ce préavis. Tout cela en snobant le rapport de minorité du PLR M. Blanc et les mises en garde de la majorité de vos représentants contre une trop grande permissivité.

Dépôts :

Postulats :

- G. Gaudard : « *Amiante : danger mortel* »
- H. Klunge : « *Quid d'une monnaie locale à Lausanne* »

Interpellations :

- J.-F. Cachin et csrt : « *Mise à jour du règlement pour la Municipalité de Lausanne, édition décembre 2010* »
- G. Meystre et csrt : « *Vidons le lac... il est dangereux !* » interpellation urgente
- F. Bettschart-Narbel et csrt : « *Quel espace extérieur pour les enfants de l'APEMS de Béthusy ?* » interpellation urgente
- H. Klunge et csrt : « *Psy payé, sachons prioriser.* »

Questions écrites :

- H. Klunge : « *Easyswap, où en sommes-nous ?* »
- B. Picard : « *Demande de déplacement des conteneurs sis à la route de Berne.* »

Changements :

Nos collègues Marc-Olivier Buffat et Mathieu Blanc ont décidé de se concentrer sur leur rôle de députés et ont quitté le Conseil communal. Nous les remercions pour leur travail. Nous sommes heureux d'accueillir les viennent-ensuite, Philippe Miauton et Mathieu Maillard.

Prochaine séance le 4 octobre.